

Monsieur le Maire
Monsieur le Maire-Adjoint
Mairie de Mouchan
32330 MOUCHAN

A Eauze, le 3 août 2022

Objet : lettre de soutien en faveur de l'inscription d'une liste « Cluny et les sites clunisiens » au Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO / Site de MOUCHAN

Monsieur le Maire, Monsieur le Maire-Adjoint,

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Armagnac que je préside apporte son soutien à l'inscription du site clunisien de la commune de Mouchan au Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO dans le cadre d'une candidature collective dont le Chef de file est la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.

Les élus du PETR reconnaissent la qualité exceptionnelle du site Clunisien du village de MOUCHAN. Cet ensemble remarquable participe pleinement à l'offre patrimoniale du territoire de l'Armagnac que je représente.

Le rôle du PETR est d'accompagner les démarches de mise en valeur de cet héritage culturel auprès des habitants mais également des visiteurs qui souhaitent découvrir nos richesses culturelles.

Le PETR se mobilisera pour vous apporter son ingénierie de projet, notamment en matière de mise en tourisme, ainsi que son ingénierie financière. A votre demande, il se fera le relais de vos démarches auprès des acteurs institutionnels que sont l'Etat et notamment la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, la Région, le Département et l'Europe avec lesquels le PETR noue des contrats pluriannuels.

Le PETR s'engage donc à vos côtés afin que le site clunisien de la commune de MOUCHAN soit inscrit à la liste officielle déposée par la Fédération. Cet engagement ne se limite pas au stade de la candidature. Si l'UNESCO retenait votre site, le PETR redoublera d'efforts pour mettre en valeur ce patrimoine et être à la hauteur des obligations afférentes à cette reconnaissance internationale.

Souhaitant un franc succès à votre initiative, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Maire-Adjoint, l'assurance de ma sincère considération.

Michel GABAS
Président du PETR du Pays d'Armagnac

